

Jean-Jacques Kielwasser, président de Trésors de Ferrette, ouvre l'assemblée générale vendredi 29 mars à 20h en présence de 28 personnes.

Il souhaite la bienvenue aux membres présents, en particulier à Hugues Martin et Christian Flory, membres du conseil municipal, aux membres du bureau, aux membres actifs de l'association, à Téo Schillinger et Julien Schlaflang, étudiants de l'UHA qui ont procédé aux relevés des inscriptions des caveaux de l'hôtel de ville.

Il excuse l'absence de M. le Maire, François Cohendet et de son épouse Michèle, de Sabine Drexler conseillère départementale. Sont excusés aussi Bernard Antony, M. et Mme Hasselmann, Mme A.Scuderi, Mr et Mme Roth Henri et Suzanne, M et Mme Gault, Jean-Luc Blauel, Bernard Sigrist, François. Eichholtzer

1. Approbation du compte-rendu de l'AG du 27 octobre 2017 : il est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport moral du président :

«15 mois se sont écoulés depuis notre dernière AG : ils ont été intenses en activités et démarches.

La voie pour notre projet de restauration du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville et son aménagement en espace muséal n'était pas tracée d'avance. Nous galérons plus que prévu pour trouver les meilleures options de financement du projet, personne ne pouvant nous conseiller pour une vue d'ensemble, chacun n'étant spécialisé que dans son domaine.

Le hasard a voulu, grâce à Bouqu'in Ferrette, que je rencontre la responsable d'un cabinet spécialisé dans les financements européens, la cabinet Ytes de Strasbourg. Mais cela a eu un coût ! ... qui ne sera pas à la charge de l'association...

Après le choix du cabinet PUSH architecture de Mulhouse (présenté lors de la dernière AG), nous avons identifié et choisi un cabinet de muséographie et scénographie, l'Atelier Moutinho de Strasbourg, ceci en collaboration avec la commune, maitre d'ouvrage. »

Le président présente à l'écran quelques vues du projet de l'architecte Rémy Claden et des propositions de muséographie de l'atelier Moutinho avant d'explicitier sa vision du projet de l'association et ses priorités.

Les travaux à l'hôtel de ville, 2^{ème} priorité en 2017, sont aujourd'hui la priorité N°1. Le dossier de demande de permis de construire devra être envoyé en avril 2019. Il faudra trouver des solutions aux problèmes d'accessibilité handicapés des lieux.

Il faudra impérativement débiter les travaux avant fin 2019 afin de pouvoir prétendre à la subvention du Conseil départementale 68 et finaliser la muséographie en fonction des subventions obtenues.

Le plan de financement du projet devra être bouclé en 2019. La procédure de demande de subvention Feader (Fonds Européen pour le Développement Agricole) est complexe. Elle dépend notamment des montants des subventions demandées à la Drac (Direction régionale des affaires culturelles) et au conseil départemental 68.

La Région Grand Est a refusé notre demande de subvention complémentaire et la subvention INTEREG Arc Alpin (Via Habsbourg) n'a pas abouti.

Budget prévisionnel :

Dépenses : 498 000 euros

Recettes : déjà 278 024 € assurés (dont une subvention de 68 024€ de la Région), soit 55,8 % des dépenses totales.

l'association subventionne le projet à hauteur de 163 000 € soit 32,7% !

Animation de la cité :

- Expo d'été
- Sorties natures et animations (printemps-été)
- Soirée Guillevic le 24 aout 2019
- Bouqu'in Ferrette & Art le 25 aout 2019
- Journée du Patrimoine en septembre

Préparation de l'ouverture du futur Espace muséal Re-Naissance : conception des expositions permanentes et de notre première exposition temporaire, avec le concours d'experts. Ce sera certainement une priorité 2020 pendant les travaux.

Ce rapport moral est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport d'activité de la secrétaire.

« L'association Trésors de Ferrette a été créée le 13 janvier 2015. Elle tient ce 29 mars 2019 sa 3^e assemblée générale annuelle. Celle-ci aurait dû se réunir en octobre 2018. Nous l'avons retardée car très occupés à faire avancer le projet de restauration du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville et à boucler le plan de financement comme l'a expliqué le président dans son rapport moral.

Nos activités se sont concentrées, comme en 2017, dans deux directions complémentaires, toutes deux destinées à contribuer à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel de Ferrette.

- le projet de restauration du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville et son aménagement en espace muséal
- l'organisation du 2^e marché du livre ancien, le 2 septembre 2018, de l'exposition et des visites guidées de l'été 2018.

1. Le projet de restauration du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville et d'aménagement de l'espace muséal Re-Naissance.

Il avance, même si vous n'en voyez encore aucun signe concret.

Les démarches administratives sont complexes et longues : elles exigent beaucoup de temps et d'énergie, tant de la part du président et de la secrétaire de Trésors de Ferrette que du maire et du personnel communal ainsi que de l'architecte. Le permis de construire devrait pouvoir être déposé ces jours-ci et les travaux devraient débuter fin 2019.

Principales étapes de ces démarches :

- la visite de l'architecte des Bâtiments de France le 15 novembre 2017.
- le diagnostic archéologique des lieux réalisé par l'Inrap du 9 au 11 janvier 2018. Les résultats ont été communiqués à la mairie en juillet 2018 : le préfet n'a pas imposé de fouilles archéologiques.
- l'élaboration par l'architecte Rémy Claden du projet de travaux de restauration.
- l'élaboration du projet de scénographie par Nathalia Mouthino.
- les relevés des inscriptions murales de l'ancienne prison au rez-de-chaussée par des étudiants en histoire de l'UHA le 26 octobre 2018.
- les demandes de subventions à l'Europe (Feader), à la Drac, au Département, au prince de Monaco.

Toutes ces démarches ont exigé de nombreuses réunions, des centaines de courriels, de lettres, d'appels téléphoniques, de relances, de mises au point. Il faut beaucoup de persévérance et de patience pour faire aboutir le projet. Et

pour boucler un budget qui ne devra pas dépasser les 500 000 €. A titre d'exemple, le dossier envoyé au Prince de Monaco comptait 120 pages.

L'association Trésors de Ferrette apportera la coquette contribution de 138 000 €

à ce projet, grâce à vous, grâce à une centaine de généreux donateurs et à quelques mécènes.

L'opération 1=6 a permis de collecter

- en 2017 : 12 695 € de dons + 19 000 € du mécène qui avait promis de doubler la somme collectée et qui a généreusement multiplié par 1,5. Soit un total de plus de 31000 €

Pour remercier les généreux donateurs, nous les avons invités à une réception le 24 mars 2018 pour leur remettre une pierre numérotée avec le logo de Trésors de Ferrette.

- en 2018 : 16 205 €, doublés par notre mécène, plus 225 € arrivés plus tard, soit un total de 32 665 €.

Ce 3^e appel à souscription est le dernier doublé par un mécène.

Le Prince Albert de Monaco a répondu favorablement à notre demande de soutien par un chèque de 25000 € adressé à l'association Trésors de Ferrette : une très grande surprise !

2. L'organisation d'événements pour faire découvrir les trésors de Ferrette et contribuer à l'animation de la cité.

- **les portes ouvertes du futur espace** muséal les dimanches après-midi de juillet et d'août ainsi que le 16 septembre (Journée européenne du patrimoine). Exposition « De Alsatie, les écrivains et l'Alsace », réalisée par Damien Foltzer, exposition d'œuvres de Raymond Waydelich, de livres anciens, de rabots anciens de Karl Bischoff, de minéraux et fossiles de la collection Ruetsch. Bonne fréquentation du public avec un maximum le 16 septembre.

- **les 8 visites guidées**, historiques, architecturales, naturalistes, suivies par 5 à 20 personnes selon les jours, autant de touristes que de visiteurs locaux (jusqu'à 30km à la ronde).

- **la conférence de Georges Bischoff** sur « L'invention de l'imprimerie et le siècle de Gutenberg », en ouverture à Bouqu'in Ferrette, le 1^{er} septembre. Salle comble, auditoire enchanté par la qualité du conférencier.

- **le marché du livre « Bouqu'in Ferrette »** le 2 septembre : un joli succès. Les libraires et la plupart des artisans ont exprimé leur souhait de revenir.

L'association La Médiévale s'est chargée de la préparation des repas, appréciés

par les visiteurs.

Le prochain Bouqu'in Ferrette aura lieu le 25 août 2019. Il sera élargi à des expositions et démonstrations d'artistes contemporains.

- **les portes ouvertes des 19 et 20 octobre** dans le cadre des portes ouvertes des cabinets d'architecture.

Ces événements ont remporté un beau succès, grâce à une bonne préparation, une organisation rigoureuse, un solide travail d'équipe, des efforts de communication auprès du public et la collaboration active de la commune de Ferrette. »

Ce rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport financier du trésorier.

Philippe Simon, trésorier, présente l'état de la comptabilité au 15 mars 2019.

Deux comptes au Crédit Mutuel :

Compte courant : 87 836,44 €

Livret : 73 407,13 €

Deux comptes à la Banque Populaire :

Compte courant : 25 065,00 €

Livret : 10,00 €

Caisse : 494,19€

Total, avoirs : 186 812,76€

Compte de résultat : voir le document séparé.

Ce rapport financier est approuvé à l'unanimité.

5. Rapport des réviseurs aux comptes.

Nelly Keiflin et Jean-Luc Blauel ont contrôlé les comptes le 26 mars : ils n'ont pas trouvé d'erreur. Ils demandent quitus au trésorier.

L'assemblée donne quitus au trésorier.

6. Election des membres du bureau.

Les membres du bureau ont été renouvelés pour 3 ans le 27 octobre 2017 : pas d'élection en 2019.

7. Election de deux réviseurs aux comptes.

Christian Keiflin et Patrick Valin se proposent pour vérifier les comptes du prochain exercice. L'assemblée approuve.

8. Remerciements.

Le président remercie « les membres du bureau, Elisabeth, cheville ouvrière de l'association, Philippe, notre trésorier et informaticien (site internet, reçus fiscaux, etc.) qui gère un montant de plus en plus important, Roland, notre historien et Jacky (notre inventeur) ; Béatrice, mon épouse, membre active qui me soutient dans mes aventures ; tous les autres membres actifs de l'association, qui apportent leur contribution en fonction de leur disponibilité et de leurs talents : Michèle, Christiane & Michel, Gaby, Bernard, Patrick, Hugues, et nouvellement Catherine et Eric qui vont apporter la touche artistique à Bouqu'in Ferrette & Art 2019. Merci également Ouafa & Eric et Anthony même si on ne les voit plus souvent, puisqu'ils ont d'autres engagements.

Merci aux réviseurs aux comptes Nelly et Jean-Luc, à tous ceux qui nous donnent un coup de main quand on a besoin d'eux : Christian, Nelly, Monique, Marc.

Merci à M. Le Maire et au conseil municipal, à Bernadette Wittig et Thierry Philipp, les employés municipaux, pour leur soutien, la mise à disposition des locaux.

Un merci particulier à M. Le maire qui est toujours à nos côtés quand on a besoin de lui et quand des décisions importantes sont à prendre, ceci en toute légalité puisqu'on doit respecter les règles des marchés publics.

Merci à la Médiévale et à Hugues, son président pour leur aide lors du marché du livre

UN GRAND MERCI à VOUS TOUS ici présents et aux autres membres, donateurs et mécènes qui n'ont pas pu venir. »

9. Compte rendu des relevés calligraphiques des cachots de l'hôtel de ville de Ferrette.

Téo Schillinger et Julien Schlaflang, étudiants en 2^e année de licence d'histoire à l'UHA Mulhouse présentent le résultat de relevés calligraphiques effectués le 26 octobre 2018 par les étudiants en deuxième année de licence d'histoire à l'Université de Haute Alsace.

« Un certain nombre d'hypothèses sur l'histoire de ces cachots peuvent

être avancées. Malgré la perte des inscriptions les plus anciennes suite aux restaurations successives des murs au cours des siècles, les nombreuses dates relevées nous ont permis de situer la dernière période d'utilisation des cachots entre 1870 et 1945. Les dates les plus présentes se concentrent notamment entre 1870 et 1918, soit la période d'occupation allemande.

Le cachot de droite (A) est le plus largement fourni en inscriptions diverses et semble avoir servi largement plus que le gauche (B) où les inscriptions sont plus rares, mais de bonne qualité.

Les inscriptions sont en grande majorité faites au crayon, mais il y a également une forte présence de gravures, plus difficiles à déchiffrer. Les inscriptions sont de natures très variées, mais ce sont les signatures, les dates, les ensembles des chiffres et dessins en tout genre qui sont les plus nombreux.

La quasi-totalité des inscriptions sont en français et pour une partie à caractère anti-allemand. Les dessins satiriques de soldats prussiens au casque à pointe caractéristique sont présents à plusieurs reprises dans le cachot droit, appuyant la possible incarcération de personnes en opposition à l'occupation.

Les dessins d'officiers de l'armée française sur le mur B du cachot gauche amènent également la question du possible emprisonnement de prisonniers militaires.

La nature des personnes incarcérées est cependant variée, car certaines inscriptions nous en donnent le motif comme l'état d'ivresse par exemple. L'inscription la plus présente reste la simple signature, parfois accompagnée d'une date. Une recherche dans les registres du village pourrait peut-être permettre de retrouver certaines de ces personnes et d'en apprendre plus sur la nature des prisonniers.

Hormis les représentations militaires se trouvent également plusieurs séries de dessins divers comme des pommes, un train ou des rosaces. Calendrier, jeux ou suites diverses de chiffres couvrent aussi les murs du cachot droit. Au moins un calendrier a été identifié ainsi qu'un sudoku.

La majorité des autres ensembles de nombres ne présentent cependant à première vue aucune logique pertinente. Il est intéressant de noter la très forte concentration d'inscriptions sur le fond du mur gauche du cachot droit (A/1/D). Il est très difficile d'identifier des inscriptions pertinentes

dans cet ensemble tant la superposition est importante, l'intérêt se trouve en revanche plus dans la quantité que dans la qualité.

Beaucoup d'autres inscriptions ne montrent a priori pas d'intérêt particulier, mais l'état de dégradation avancé de certaines parties du mur rend impossible la lecture d'un nombre important de ces inscriptions.

Une stabilisation, même temporaire, est indispensable pour éviter que la dégradation se poursuive. Les ferrailles et autres parties métalliques, notamment des portes, nécessitent également un traitement antirouille pour éviter une oxydation trop importante et irréversible. Un traitement du bois (avec de la cire par exemple) n'est a priori pas indispensable dans l'immédiat, mais peut tout de même être positif sur le long terme.

Le président remercie et félicite les étudiants pour cette contribution.

L'assemblée s'achève autour du verre de l'amitié.